



Politique de la famille et des aînés de la MRC de L'Île-d'Orléans



2025-2027
Une île vivante !



MRC DE
L'ÎLE-
D'ORLÉANS

Table des matières

Mot du préfet	3
Introduction.....	4
Mise en contexte	4
Mission et valeurs de la politique.....	5
Les objectifs.....	5
Les axes d'intervention.....	6
Définition de la famille	6
Définition des aînés	6
Portrait de la population	7
La MRC de L'Île-d'Orléans.....	8
Municipalité de Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans	10
Municipalité de Sainte-Pétronille	12
Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans	14
Municipalité de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans	16
Municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	18
Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans	20
Conclusion et remerciements.....	22



Crédit photos couverture: © Vanessa Gravel, Adobe Stock





Lina Labbé

Lina Labbé
Préfète de la MRC de L'Île-d'Orléans

Mot de la préfète

La MRC de L'Île-d'Orléans, et les six municipalités qui la composent, ont à cœur l'amélioration du milieu de vie des citoyens et la participation active des familles et des aînés au sein de la communauté. Ainsi, c'est avec fierté que la MRC de L'Île-d'Orléans adopte et présente sa nouvelle Politique de la famille et des aînés qui couvre les années 2025 à 2027.

Notre territoire possède des caractéristiques uniques et cette politique rassemble l'ensemble des attentes de nos familles et aînés, afin de bien répondre à leurs besoins actuels, tout en tenant compte des réalités de notre environnement. Elle présente des objectifs concrets dans différents champs d'intervention qui touchent directement les citoyens; milieu de vie, habitat, transport, santé, éducation et loisirs.

Cette politique est le fruit d'une réflexion collective et d'un engagement fort de la MRC et des municipalités insulaires en faveur du bien-être de ses citoyens. Ce programme se veut la réponse aux besoins exprimés lors de la consultation publique réalisée au printemps 2024.

Il est important de souligner au passage le travail de tous ceux et celles qui ont participé au renouvellement de cette importante politique et qui en assure la pérennité. C'est un important travail d'équipe, une belle démonstration de concertation et de collaboration. Je vous félicite pour le travail accompli et je vous souhaite une mise en œuvre dynamique et collaborative pour le bien-être de tous!



Introduction

La MRC de L'Île-d'Orléans est fière de présenter sa Politique de la famille et des aînés pour les années 2025-2027!

La famille et les aînés sont le cœur de notre communauté. La famille constitue le premier lieu d'apprentissage, de partage et de solidarité, tandis que les aînés apportent sagesse, expérience et engagement. Soutenir ces deux piliers, c'est investir dans l'avenir et assurer un milieu de vie propice à l'épanouissement de tous.

La Politique familiale municipale (PFM) et la démarche Municipalité amie des aînés (MADA) visent à mettre en place des mesures pour favoriser le mieux-être des familles et des aînés. Elles orientent les conseils municipaux sur les actions à poser à partir des besoins identifiés par la population et les partenaires. Dans un contexte de vieillissement de la population, elles permettent de porter un regard global sur les services offerts et d'identifier ceux à bonifier ou à mettre en place pour assurer la vitalité des municipalités et le bien-être de tous.

La mise en œuvre de la politique de la famille et des aînés permettra d'assurer le développement d'un milieu de vie propice à l'épanouissement et à l'amélioration de la qualité de vie de l'ensemble des familles et des aînés de notre communauté.

MISE EN CONTEXTE

La démarche MADA vise à aider les municipalités désireuses d'encourager la participation active des aînés au sein de leur communauté et de concrétiser la vision d'une société pour tous les âges. Elle prévoit l'adaptation des programmes, des infrastructures et des services au vieillissement de la population, pour des communautés plus inclusives à tous les âges de la vie. Cette démarche vise à optimiser la participation sociale et le sentiment de sécurité afin d'accroître la qualité de vie durant la vieillesse.

La première politique de la famille et des aînés de la MRC de L'Île-d'Orléans a vu le jour en 2015 et s'est articulée autour de sept plans d'action, soit celui de la MRC et ceux des six municipalités. Cette démarche a permis de cibler différentes actions spécifiques à une municipalité et d'autres rejoignant l'ensemble de la MRC.

C'est avec une volonté d'actualiser les actions en lien avec l'habitat, le transport, la santé, l'éducation, les loisirs et

le milieu de vie que les conseils municipaux de chacune des six municipalités ont travaillé au renouvellement de la Politique de la famille et des aînés pour une quatrième édition consécutive.

Pour l'exercice 2025-2027, la MRC de L'Île-d'Orléans a mis sur pied une vaste campagne de consultation publique via la poste, les médias sociaux et les sites Internet des municipalités afin d'orienter les objectifs et les actions vers les réalités et les besoins actuels des familles et des aînés. Les répondants ont ainsi pu exprimer leurs idées, leurs commentaires et signifier leurs besoins.

Les membres du comité de la Politique de la famille et des aînés ont pris le temps de considérer les réponses et de lire les commentaires émanant de ce sondage : ces informations ont servi de base pour entreprendre la rédaction de leur plan d'action respectif.



LA MISSION ET LES VALEURS DE LA POLITIQUE

La politique de la famille et des aînés de la MRC de L'Île-d'Orléans privilégie la mise en place de moyens permettant la concrétisation d'un milieu où il fait bon vivre, grandir et vieillir. En partenariat avec les différents acteurs du milieu, les six municipalités s'engagent ainsi à collaborer pour le mieux-être des familles et des aînés en favorisant les occasions d'échanges, d'apprentissage, de soutien et de reconnaissance.

La mise en œuvre de la politique découle d'une fine analyse des besoins des familles et des aînés. La détermination à améliorer la qualité de vie de ces derniers est propulsée par une série de valeurs animant à la fois la MRC et les 6 municipalités du territoire de l'île d'Orléans.

LA SOLIDARITÉ

La solidarité entre générations, entre municipalités, entre partenaires et entre voisins est porteuse d'avenir pour une communauté. L'entraide nous permet de mettre nos forces en commun, de relever ensemble nos défis et de nous ouvrir aux autres afin de créer des relations riches de sens et de partage. Une communauté solidaire est plus résiliente face aux crises, renforce les liens sociaux et favorise un environnement plus harmonieux et inclusif.

L'ACCUEIL

Sur l'île d'Orléans, les familles souches du Québec côtoient des citoyens installés depuis quelques décennies, d'autres qui arrivent à peine, certains qui séjournent pour la saison estivale, des dizaines de milliers de touristes chaque année et de nombreux travailleurs agricoles. Chacun est porteur de son histoire et d'une réalité qui lui est propre. L'accueil de l'autre dans son individualité favorise un sentiment d'appartenance, de sécurité et de bien-être.

L'ENGAGEMENT CITOYEN

Une région dynamique s'appuie sur l'engagement de ses citoyens à s'informer, à communiquer leurs besoins, à proposer des projets et à s'investir pour la réalisation de ceux-ci. Cette implication permet de mettre en place des actions ancrées dans les préoccupations réelles des familles et des aînés pour ainsi favoriser un milieu prospère. L'engagement est le principal vecteur permettant de développer un sentiment d'appartenance à sa communauté.

LES OBJECTIFS

Le but premier de la Politique de la famille et des aînés est d'améliorer la qualité de vie des citoyens de la MRC de L'Île-d'Orléans, en collaboration avec les organismes et les partenaires qui œuvrent sur le territoire. Elle propose des actions réalistes, concrètes et ancrées dans les besoins identifiés par les familles et les aînés pour améliorer leur qualité de vie et favoriser leur mieux-être.

Maintenir la vitalité des municipalités en offrant un cadre de vie attrayant pour toutes les générations est un enjeu primordial.

La Politique de la famille et des aînés de la MRC de L'Île-d'Orléans offre une vision positive de développement à long terme, démontrant que le territoire est dynamique et en évolution constante pour s'adapter aux besoins de ses citoyens. Elle favorise la collaboration entre les municipalités et les acteurs du milieu afin de coordonner les efforts et d'assurer la cohérence dans l'action. Cette po-

litique est un moteur de consolidation et de développement pour notre collectivité, apte à prévenir l'exode des résidentes et des résidents, et susceptible d'intéresser de nouvelles familles à s'établir chez nous.

En somme, cette politique permet d'adapter les services et les actions municipales pour répondre aux défis liés aux changements démographiques et favoriser une société plus solidaire et inclusive.



LES AXES D'INTERVENTION

Différents thèmes ont été identifiés et regroupés afin d'élaborer les plans d'action de cette présente politique autour de six axes d'intervention principaux. Chacune des six municipalités de l'île d'Orléans a élaboré son plan d'action local en priorisant les axes d'intervention qui rejoignent le mieux sa réalité et les préoccupations de ses citoyens qui ont été soulevé lors de la consultation publique tenue en 2024.

HABITAT

TRANSPORT

SANTÉ ET COMMUNAUTÉ

ÉDUCATION

LOISIRS ET CULTURE

MILIEU DE VIE

NOTRE DÉFINITION DE LA FAMILLE

La famille est la cellule de base de notre société. Elle est inclusive et a plusieurs visages. Elle prend forme et évolue grâce à des relations intergénérationnelles.

Les membres de la famille sont unis par des relations d'amour et d'amitié. Ils se respectent et leurs expériences de vie partagées renforcent les liens entre eux. Ils sont solidaires et veillent les uns sur les autres et ils accueillent la diversité avec ouverture. Les familles jouent un rôle essentiel dans une communauté, car elles constituent le premier noyau de socialisation, d'éducation et de transmission des valeurs. Leur présence et leur engagement contribuent directement au dynamisme et à la cohésion sociale.

La famille est le milieu fondamental dans lequel les enfants acquièrent les connaissances et les aptitudes qui leur serviront toute leur vie. De plus, les cellules familiales créent des liens entre les générations, favorisant l'accompagnement des aînés et l'encadrement des plus jeunes.

Une communauté forte repose sur des familles solidaires qui favorisent l'intégration des nouveaux arrivants et la création d'un climat harmonieux. Les familles sont le cœur d'une communauté dynamique et équilibrée. En soutenant les familles par des politiques adaptées, la communauté se donne les moyens d'assurer son bien-être et son développement durable.

NOTRE DÉFINITION DES AÎNÉS

Les aînés occupent une place précieuse dans la collectivité, car ils sont porteurs de savoir, d'expérience et de valeurs fondamentales. Leur rôle va bien au-delà de leur propre bien-être : ils contribuent activement à la cohésion sociale, à la transmission du patrimoine et au développement de la communauté.

Les aînés partagent leurs expériences de vie, leurs connaissances, assurant ainsi la continuité de l'histoire et de l'identité collective. Ils jouent un rôle clé dans l'éducation des plus jeunes en transmettant des valeurs essentielles comme le respect et la solidarité.

De nombreux aînés s'impliquent dans le bénévolat, soutenant des causes locales et aidant les plus vulnérables. Ils participent à des groupes communautaires, des conseils municipaux et des associations, contribuant activement aux décisions et à l'amélioration du cadre de vie.

Les aînés sont des acteurs essentiels à son équilibre et à son développement. Il est donc crucial de les valoriser, de leur offrir des conditions de vie dignes et de favoriser leur participation active afin qu'ils continuent d'enrichir la collectivité.





© Adobe Stock

PORTRAIT DE LA POPULATION

La MRC de L'Île-d'Orléans est particulièrement touchée par le vieillissement de la population. Une étude du portrait de santé du territoire, réalisée par le *Centre intégré universitaire de santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale* (CIUSSS), estime que la proportion de personnes âgées de 65 ans et plus qui atteignait 30 % en 2023, contre une moyenne provinciale frôlant 20%.

Pour l'année 2023, la population estimée du territoire de la MRC de l'Île-d'Orléans est de 6951 résidents permanents.

La consultation publique effectuée au début de la démarche de cette présente politique démontre plusieurs enjeux sur lesquels la population se questionne et souhaite des améliorations, afin d'augmenter la qualité du milieu de vie offert.

La mobilité et le loisirs inclusif sont donc des enjeux incontournables afin de favoriser le vieillissement actif et le maintien à domicile des aînés, de même que la participation active des familles au sein de leur communauté.

0 À 19 ANS		20 à 64 ANS		65 ANS +	
Population: 1 220 (18%)		Population: 3 656 (52%)		Population: 2 075 (30%)	
0-4 ans	267	20-29 ans	592	65-74 ans	1 180
5-9 ans	303	30-39 ans	634	75-84 ans	717
10-14 ans	357	40-49 ans	837	85 ans et +	178
15-19 ans	293	50-64 ans	1 593		

Source: Portrait de santé de la MRC de l'Île-d'Orléans, janvier 2025, par le *Centre intégré universitaire de santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale*

Le besoin des familles et des aînés pour une plus grande diversité et un meilleur accès aux loisirs municipaux est essentiel pour plusieurs raisons. Par exemple, le transport en commun étant limité par le petit bassin de population et la configuration territoriale, les déplacements des aînés et des jeunes vers les différentes activités dans les autres municipalités et vers l'extérieur de l'île sont complexifiés. Le développement de loisirs dans le contexte territorial implique la participation citoyenne, le recrutement et la reconnaissance des bénévoles.

Si la proximité avec la ville de Québec est un avantage important, tant pour l'accès aux services que pour les activités et les opportunités d'emploi, elle limite en parallèle le développement des services municipaux. De plus, le temps de réponse en cas d'urgence pour les municipalités les plus éloignées ainsi que les conditions hivernales difficiles nuisent au sentiment de sécurité des citoyens, en particulier pour les aînés. Finalement, si de nombreux services sont déjà offerts aux citoyens, il est nécessaire d'améliorer les communications pour mieux les faire connaître et de favoriser la concertation entre les différents organismes et les municipalités pour optimiser ces services, tout en tenant compte des ressources humaines et financières disponibles.

Cette Politique de la famille et des aînés se penche sur ces différents enjeux afin de pouvoir contribuer à l'amélioration du milieu de vie des citoyens de la MRC de L'Île-d'Orléans.

La MRC de L'Île-d'Orléans

La MRC de L'Île-d'Orléans, d'une superficie de 194,59 km², est la plus petite MRC de la province de Québec. Elle regroupe six municipalités, soit Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans, Sainte-Pétronille, Saint-François-de-l'Île-d'Orléans, Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans, Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans et Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans. Chaque municipalité possède un caractère patrimonial et agricole distinctif qui s'articule autour d'un cœur de village présentant une concentration de bâtiments et lieux patrimoniaux remarquables.



Avec une population de 6 951 résidents permanents (*Statistique Canada, estimations démographiques annuelles, mai 2024*) et située à moins de 15 minutes du centre-ville de Québec, l'Île d'Orléans offre à ses citoyens un cadre de vie exceptionnel qui marie le plaisir de la vie à la campagne, les paysages grandioses et la proximité des services de la ville. Sa population augmente en période estivale avec l'arrivée de résidents saisonniers et de travailleurs agricoles, ainsi que de centaines de milliers de touristes. L'Île d'Orléans vit à des vitesses différentes selon les différentes saisons de l'année.

En plus de son insularité et de sa forte activité agricole et touristique, la MRC de L'Île-d'Orléans présente la particularité d'être reconnue comme « site patrimonial » par le gouvernement du Québec, puisque plus de 650 bâtiments y sont répertoriés. Elle est également le lieu d'établissement de nombreuses familles souches de la province et cinq des six municipalités qui la composent sont membres de l'Association des plus beaux villages du Québec.

La devise de la MRC de L'Île-d'Orléans résume bien ce qui anime son territoire : « J'accueille et je nourris ».



PLAN D'ACTION DE LA MRC DE L'ÎLE-D'ORLÉANS

HABITAT	Favoriser l'adaptation des domiciles pour les clientèles en perte d'autonomie	Administrer le programme d'adaptation de domicile de la Société d'habitation du Québec	•	•	•
		Soutenir et faire connaître les ressources du milieu	•	•	•
TRANSPORT	Favoriser la sécurité routière	Poursuivre les initiatives de sensibilisation aux comportements sécuritaires pour le partage de la route	•	•	•
	Favoriser le développement du transport en commun et adapté	Soutenir financièrement les projets de développement de PLUMobile	•	•	•
		Contribuer à la diffusion d'information des services de PLUMobile pour atteindre de nouvelles clientèles	•	•	•
SANTÉ	Encourager et soutenir les projets et initiatives destinés aux clientèles dans le besoin	Faire la promotion des services offerts par les organismes Orléanais et régionaux	•	•	•
		Collaborer avec les organismes situés sur l'Île et à l'extérieur du territoire de la MRC pour favoriser l'augmentation de l'offre de services	•	•	•
		Appuyer les organismes communautaires dans la lutte contre la pauvreté (comptoir de partage, sécurité alimentaire, etc.)	•	•	•
ÉDUCATION	Encourager et soutenir les projets et initiatives des services éducatifs	Soutenir financièrement le Défi de l'Île des écoles du territoire	•	•	•
		Participer à la table CCR pour la disponibilité de places en milieux de garderie	•	•	•
LOISIRS	Favoriser le développement des loisirs culturels et sportifs ainsi que leur accessibilité	Favoriser la circulation de l'information sur l'ensemble des loisirs offert par les municipalités (Encart loisirs)	•	•	•
		Conclure des ententes à l'extérieur de l'Île pour augmenter l'offre de loisirs culturels et sportifs destinés aux clientèles dans le besoin (Accès-Loisirs)	•	•	•
MILIEU DE VIE	Veiller à la préservation et à la mise en valeur de notre territoire, du patrimoine et de ses ressources	Poursuivre les travaux de la table de concertation pour l'application du plan de conservation du site patrimonial de l'Île d'Orléans	•		
		Encourager le transfert des responsabilités du ministère de la Culture et des Communications (MCC) vers les municipalités quant à l'émission des autorisations requises par l'application du plan de conservation	•	•	•
		Administrer un programme d'aide financière conjoint MRC-MCC pour la restauration des biens patrimoniaux	•	•	•
	Faciliter l'accès à l'information sur les services disponibles	Revoir et bonifier la plateforme iledorleans.com et améliorer les outils de communication actuels	•	•	
		Assurer la diffusion de l'information des services de la MRC via différentes plateformes, dont les médias sociaux	•	•	•
	Vivifier et promouvoir l'identité Orléanaise	Encourager l'utilisation de l'image de marque de l'Île-d'Orléans	•	•	•
		Accroître le sentiment d'appartenance des jeunes et leur famille, notamment par le biais d'activités découvertes	•	•	•
		Soutenir la diffusion d'information afin de promouvoir l'achat local	•	•	•

La municipalité de Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans

Fondée en 1661, Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans fut la deuxième paroisse à voir le jour en Amérique. Sa constitution comme municipalité remonte à 1855. Elle est le chef-lieu de la MRC de L'Île-d'Orléans et, à ce titre, la municipalité abrite le siège social de celle-ci. Située sur la rive nord de l'île, elle fait face à la basilique Sainte-Anne-de-Beaupré et au mont Sainte-Anne. Ses nombreux bâtiments ancestraux, dont la chapelle de procession, l'église datant de 1743, la Maison de nos Aïeux et la Maison Drouin accentuent son caractère patrimonial.



Statistique Canada estime la population de Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans à 854 habitants pour l'année 2023, dont 142 âgés de moins de 19 ans, 422 personnes âgées entre 20 et 64 ans et 290 citoyens âgés de 65 et plus. Un des trois pavillons de l'École de l'Île-d'Orléans est situé au cœur de cette municipalité.

D'autre part, la résidence Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans peut héberger jusqu'à 27 résidents et offre ses services aux aînés semi-autonomes ou en perte d'autonomie, ainsi qu'aux personnes convalescentes. Avec le Parc des Ancêtres, les différentes activités de rassemblement annuelles, en plus des installations de loisirs sportifs et culturels, Sainte-Famille est un milieu riche en initiatives pour ses familles et ses aînés.

La devise de la Municipalité de Sainte-Famille est « Donner du fruit en son temps ».

PLAN D'ACTION DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-FAMILLE-DE-L'ÎLE-D'ORLÉANS

HABITAT	Aider les familles	Continuer et bonifier le don à 600\$ par naissance	•	•	•
		Maintenir notre aide monétaire aux parents pour l'inscription d'enfant(s) à des activités sportives et camps d'été	•	•	•
	Créer un sentier reliant le Parc des Ancêtres au quai	Continuer les démarches de recherche de financement dans ce projet	•	•	•
	Embellir le village	Maintenir et promouvoir les concours de décoration (Noël, Halloween)	•	•	•
		Renforcer la présence de décorations municipale lors des fêtes	•	•	•
		Créer un espace de dialogue et de collaboration avec les commerçants locaux afin de développer et mettre en œuvre des initiatives d'embellissement du village	•	•	•
		Remplacer les panneaux de bienvenue à l'entrée et à la sortie du village	•		
TRANSPORT	Améliorer la sécurité routière	Établir une consultation avec le MTQ et la Sûreté Du Québec pour mettre en place des actions de sensibilisation à la sécurité routière, en particulier autour du transport scolaire	•	•	•
	Amélioration du stationnement	Instaurer un système de contribution volontaire pour le stationnement au cœur du village.	•		

ÉDUCATION	Maintenir l'école et les services	Continuer les efforts d'entretien des bâtiments	•	•	•
		Continuer la collaboration avec la direction de l'école	•	•	•
LOISIRS	Maintenir les citoyens informés des activités disponibles	Maintenir un registre des activités de loisir disponibles sur le territoire de la municipalité	•	•	•
		Développer un nouveau site internet disposant d'un volet informationnel amélioré		•	
	Supporter les fêtes traditionnelles du Québec	Bonifier la contribution de la municipalité au festivités traditionnel Québécoise sur le territoire	•	•	•
	Continuer d'améliorer l'offre de la patinoire multifonctionnelle	Continuer d'entretenir et d'améliorer l'infrastructure	•	•	•
		Soutenir les propositions du comité des loisirs	•	•	•
	Disponibilisation des Sentiers	Maintenir l'entente avec les domaine Sainte-Famille pour la piste de ski de fond, raquette et marche	•	•	•
MILIEU DE VIE	Rénover et entretenir les lieux historiques	Embellir les croix à l'est de la municipalité et dans la route du Mitán		•	
	Informar les citoyens sur les services disponibles	Maintenir le site internet à jour	•	•	•
		Envoyer un dépliant informatif contenant les services et soutiens disponibles	•	•	•
	Assurer que nos infrastructures incluant les bâtiments demeurent en bon état	Poursuivre les négociations avec La Fabrique pour acquérir l'Église de Saint-Famille	•	•	
	Assurer une protection efficace contre les incendies	Fournir à nos pompiers volontaires les équipements nécessaires pour rencontrer les nouvelles normes de santé et sécurité	•	•	
		Doter le service des incendies d'une nouvelle caserne en réponse aux nouvelles normes		•	•



La municipalité de Sainte-Pétronille

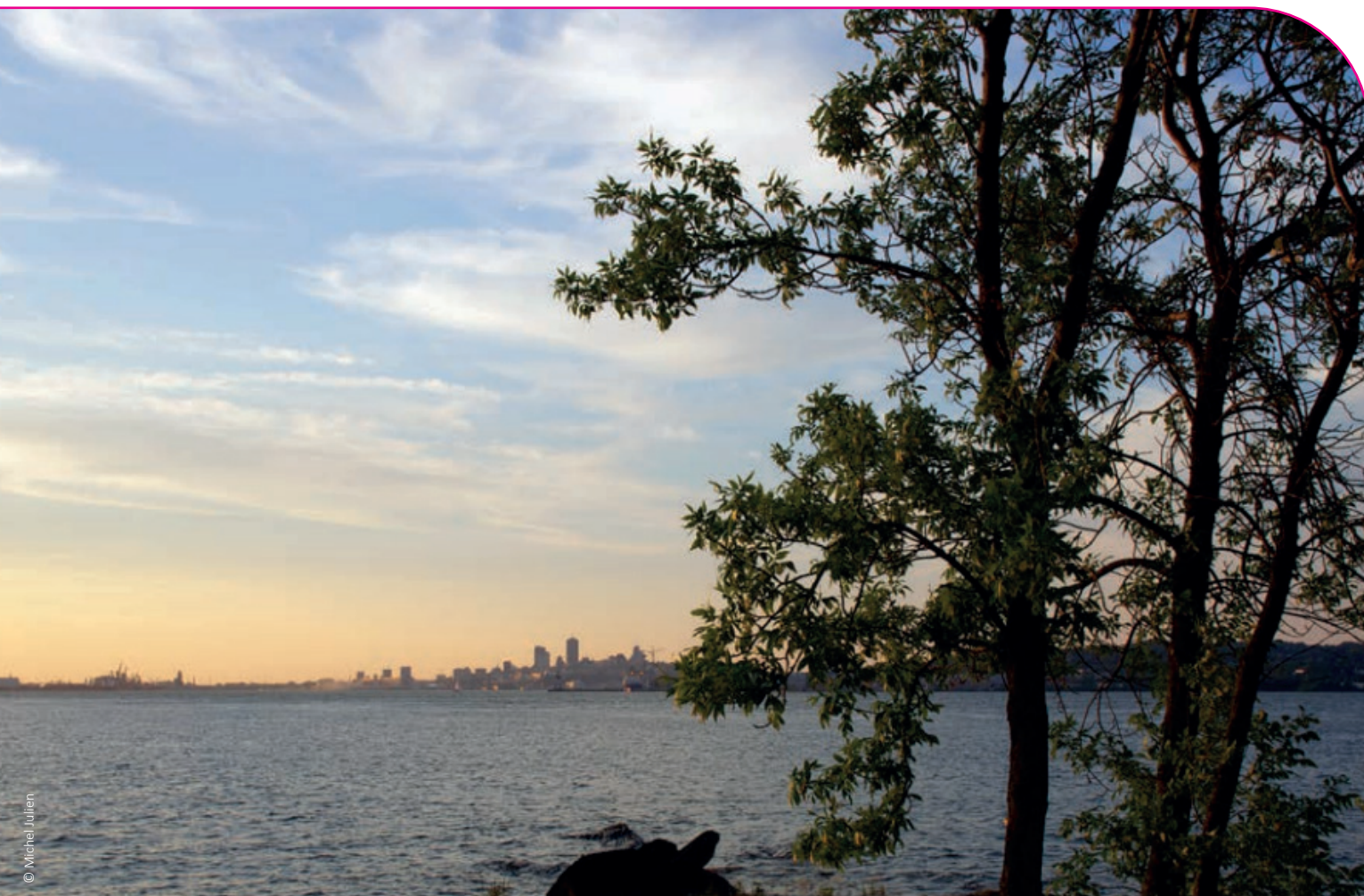


Sainte-Pétronille est à la fois le plus récent village et le premier endroit occupé en permanence à l'Île d'Orléans en tant que lieu de villégiature très prisé. Il a été fondé en 1874, sous le nom de Sainte-Pétronille de Beaulieu. Le village a porté l'appellation officielle de « Bout de l'Île » puisqu'il est situé à l'extrémité sud-ouest de l'île, face à la ville de Québec. Il est reconnu pour offrir un panorama grandiose sur le fleuve, le vieux Québec fortifié, Lévis et la Chute Montmorency.

Si l'activité agricole est moins présente que dans les autres municipalités, l'intérêt touristique qu'elle suscite est bien ancré et remonte aux années 1850 lorsque la bourgeoisie locale venait s'y reposer. Même si sa position stratégique et son accès au fleuve ont permis son occupation dès les débuts de la Nouvelle-France, le village de Sainte-Pétronille a été fondé en 1874, le territoire étant auparavant partagé entre Saint-Pierre et Saint-Laurent.

Avec ses 1 061 citoyens (*Statistique Canada*), Sainte-Pétronille est la quatrième municipalité la plus peuplée de la MRC de L'Île-d'Orléans. De ce nombre, 331 sont âgés de 65 ans et plus et le village compte 187 jeunes de moins de 19 ans.

Sainte-Pétronille est située à quelques minutes de Saint-Pierre, de Saint-Laurent et du pont de l'Île d'Orléans, ce qui permet aux familles et aux aînés d'avoir accès à une multitude de services. Avec ses sentiers aménagés, ses installations de loisirs sportifs et son centre communautaire, elle offre aux citoyens un équilibre entre la vie urbaine et la vie rurale.



PLAN D'ACTION - MUNICIPALITÉ DE SAINTE-PÉTRONILLE

LOISIRS	Prioriser un camp de jour estival à coût raisonnable	S'assurer d'offrir aux parents de Ste-Pétronille l'accès aux services de camps de jour reconnus par la municipalité (St-Pierre et St-François)	•	•	•
	Promouvoir une programmation diversifiée de loisirs, sports et activités culturelles	Créer un comité loisirs, sports et activités culturelles	•	•	•
		Engager un(e) coordonnateur(trice) responsable du volet loisirs et culture	•	•	•
		Avoir les équipements nécessaires pour offrir de jouer à la pétanque	•	•	•
		Installer un jeu de « Bolaball »	•	•	•
		Acquérir un jeu de quilles finlandaises	•	•	•
		Installer un jeu de poche géant	•	•	•
		Dans un bac en plastique, mettre à la disposition des gens les équipements nécessaires	•	•	•
	Poursuivre la reconnaissance de l'engagement citoyenne et des élus lors de la fête annuelle de la reconnaissance et des bénévoles	Comme dans le passé, tout en tenant cette fête annuellement, rendre un hommage particulier à une ou des personnes de mérite extraordinaire qui a ou ont fait rayonner la municipalité au-delà d'un devoir accompli et d'en informer la population	•	•	•
MILIEU DE VIE	Améliorer et assurer une meilleure communication soutenue des services et événements auprès des citoyens	Tenir à jour notre site internet	•	•	•
		Mettre à jour la liste des citoyens inscrits à notre service Telmatik en envoyant un rappel avec le compte de taxes	•	•	•
	En dehors des séances du conseil, tenir à l'occasion des séances d'information et de consultation auprès des citoyens, tout en respectant la capacité de notre salle	L'utilisation habituelle des moyens de communication pourrait être employés (Publipostage, site internet, etc.)	•	•	•
		Augmenter l'utilisation de Telmatik	•	•	•
	Pour le bien des aînés et des familles, soutenir l'association bénévole de l'Île d'Orléans dans ses nombreuses activités	Contribuer à la campagne de financement annuelle par un soutien monétaire à l'organisme	•	•	•



La municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans

Saint-François-de-l'Île-d'Orléans, c'est la nature à l'état pur. Le vent y est plus tourmenteur, les étendues plus vastes et les paysages s'offrent à perte de vue pour le plaisir de tous les sens. S'allongeant entre le cap Tourmente et l'archipel de Montmagny, ses berges et ses champs accueillent les oies blanches qui y font escale lors des migrations. Ici, les eaux du fleuve deviennent salées et les trois grandes formations géologiques qui forment le Québec, soit les Appalaches, les Laurentides et les Basses-terres, se rencontrent.

Situé à l'extrême est de l'île d'Orléans, son territoire comprend la pointe d'Argentenay, ainsi que les îles aux Ruaux et Madame qui lui font face. De la Tour du Nordet, la vue à 360 degrés permet de constater l'ampleur du territoire et la beauté du paysage.

Fondée en 1679, la paroisse de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans devient municipalité en 1855. Le cœur du village regroupe l'église, datant de 1734 et reconstruite en 1992 à la suite d'un incendie majeur, et la plus vieille école de fabrique du Québec. La municipalité compte 552 résidents permanents (*Statistique Canada, estimations démographiques annuelles, mai 2024*), dont plusieurs familles d'agriculteurs. Parmi ces résidents, 96 sont âgés de moins de 19 ans et 162 ont 65 ans et plus.

Les nouveaux sentiers aménagés, le Club La Mi-Temps pour les aînés, le camp et le centre communautaire Le Sillon avec ses installations de loisirs, jumelé du milieu, offrent aux familles et aux aînés un cadre de vie exceptionnel.



PLAN D'ACTION DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOIS-DE-L'ÎLE-D'ORLÉANS

HABITAT	Favoriser l'intégration et l'appartenance des résidents à la municipalité	Tenir une fête municipale annuelle pour tous les résidents	•	•	•
		Terminer la production d'une vidéo promotionnelle de la Municipalité	•		
	Soutenir les familles pour la rénovation des maisons de tout style, incluant les bâtiments patrimoniaux	Informar les citoyens des ressources disponibles pour la rénovation des maisons patrimoniales	•	•	•
		Continuer à soutenir les efforts déployés pour faciliter une plus grande souplesse dans la réglementation imposée par le ministère de la Culture et quant aux sommes allouées par ce dernier	•	•	•
TRANSPORT	Faciliter et sécuriser les déplacements piétonniers et assurer la sécurité routière	Aménager une voie piétonnière dans le secteur village			•
		Sécuriser l'accès au chemin du Quai			•
	Favoriser l'utilisation du transport en commun et adapté	Participer aux efforts de transport collectif et informer les citoyens des modes de transport qu'ils peuvent emprunter afin de se déplacer	•	•	•
SANTÉ	Réduire les risques liés à la santé et sécurité des citoyens	Offrir des cours de secourisme/défibrillateur automatisé externe aux citoyens	•		
	Contribuer au bien-être des jeunes	Offrir des services adaptés pour les jeunes en appuyant financièrement la Maison des jeunes dont la mission et les activités répondent à notre objectif	•	•	•
	Favoriser le maintien à domicile et la sécurité des aînés	Soutenir l'Association bénévole de l'Île d'Orléans dont la mission et les activités répondent à notre objectif	•	•	•
LOISIRS	Bonifier l'offre d'activités et développer une programmation de loisirs diversifiée	Procéder à la réfection de la patinoire municipale et installer une surface multifonction		•	
		Identifier de nouvelles mesures pour favoriser les activités sportives et culturelles au centre de la municipalité	•	•	•
	Favoriser l'accès aux loisirs des autres municipalités	Participer aux comités intermunicipaux de loisirs	•	•	•
MILIEU DE VIE	Améliorer l'accès à l'information sur les services disponibles	Faire la promotion des services disponibles	•	•	•
	Mettre en valeur les lieux publics	Entretien et améliorer des installations	•	•	•



La municipalité de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans

Avec son charme pittoresque des villages d'autrefois, Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans a des airs de carte postale. Pas surprenant qu'il fasse la fierté de ses citoyens et qu'il frappe l'imaginaire des touristes qui s'arrêtent le temps d'une marche sur la grève, de la tournée des commerces ou tout simplement d'une pause sur le quai pour admirer les navires.



Érigé au rang de municipalité en 1855, mais reconnu comme paroisse depuis 1679, Saint-Jean a longtemps été un village de pilotes du Saint-Laurent et en garde encore aujourd'hui les traces. Le manoir Mauvide-Genest et ses jardins, le chemin Royal qui devient sinueux comme pour permettre aux conducteurs de mieux apprécier le paysage, de même que l'église et le cimetière érigés en bordure du fleuve, séduisent autant les résidents que les gens de passage.

Le Cercle de Fermières de Saint-Jean, la Maison des jeunes, ainsi que le Club de l'amitié et des aînés offrent différentes activités de loisirs aux 1 074 citoyens qui y résident à l'année et aux nombreux résidents saisonniers. *Selon le rapport Statistique Canada, estimations démographiques annuelles, mai 2024*, on y dénombre 322 personnes ayant 65 ans et plus contre 169 âgés de 19 ans et moins.

PLAN D'ACTION DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JEAN-DE-L'ÎLE-D'ORLÉANS

HABITAT	Développer le sentiment d'appartenance à la municipalité	Bonifier le processus d'accueil pour les nouveaux arrivants en améliorant l'information sur les services municipaux (via la pochette d'accueil et les médias sociaux).	•	•	•
		Organiser annuellement un événement pour les nouveaux résidents avec les intervenants du milieu (responsables des aînés, de la bibliothèque, de la maison des jeunes et des membres du conseil).	•	•	•
	Privilégier des initiatives pour les jeunes familles	Améliorer les activités pour les enfants d'âge préscolaire (ex : Organiser une ou des activités dans le cadre de la semaine de la relâche)	•	•	•
		Soutenir financièrement l'Association Bénévole de l'Île d'Orléans	•	•	•
	Favoriser la participation active à la vie communautaire et aux activités	Encourager le bénévolat en favorisant l'adhésion de nouveaux bénévoles pour les activités dédiées à la communauté	•	•	•
		Poursuivre l'activité de reconnaissance aux bénévoles	•	•	•
		Multiplier les activités ou événements pour tout âge en favorisant le développement de liens intergénérationnels	•	•	•
		Organiser des rassemblements de citoyens (ex : Fête Nationale, événements musicaux, etc.)	•	•	•
	Favoriser l'intégration des familles et des aînés dans la vie communautaire	Procurer du soutien afin de contrer l'isolement social	•	•	•
		Soutenir les initiatives venant en aide à autrui	•	•	•
		Collaborer avec les organismes communautaires et susciter la participation des citoyens	•	•	•

HABITAT	Favoriser l'intégration des familles et des aînés dans la vie communautaire (suite)	Maximiser l'utilisation des locaux communautaires pour répondre aux besoins des citoyens	•	•	•
		Encourager les initiatives pour l'implantation de services de garde à St-Jean	•	•	•
	Favoriser les activités intergénérationnelles	Développer des infrastructures partagées entre génération	•	•	•
		Promouvoir des activités d'échanges intergénérationnels (ex : entraide pour dépannage informatique, planification de budgets et aide aux devoirs, mise en place de divers comités, etc.)	•	•	•
TRANSPORT	Faciliter le transport collectif aux familles	Appuyer l'offre gratuite de l'accès la Plu-Mobile	•	•	•
		Encourager d'autres moyens de transports collectifs via un site partagé favorisant le covoiturage pour les insulaires	•	•	•
	Offrir un territoire sécuritaire pour tous	Procéder à l'installation d'instruments de sécurité routière servant à faire diminuer ou mieux respecter les limites de vitesse	•	•	•
		Améliorer le réseau routier municipal	•	•	•
SANTÉ	Privilégier des services santé adéquats	Soutenir financièrement les actions reliées au bien-être physique des citoyens	•	•	•
	Encourager le civisme	Favoriser la tolérance réciproque et l'entraide entre citoyens	•	•	•
		Sensibiliser les citoyens au maintien de bonnes relations de voisinage via des messages sur les médias sociaux et autres publications	•	•	•
ÉDUCATION	Améliorer l'offre de la bibliothèque	Améliorer l'aménagement pour l'accueil des enfants d'âge préscolaire	•	•	•
		Ajouter des boîtes à livres sur le territoire municipal accessibles à tous	•	•	•
LOISIRS	Rendre les activités de loisirs et culturelles plus accessibles et mieux adaptés aux besoins	Adapter les équipements et locaux afin qu'ils répondent mieux aux besoins	•	•	•
		Construire un Pavillon des sports	•	•	•



La municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans

La municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans fut longtemps reconnue pour ses chaloupiers et ses chantiers maritimes et demeure encore aujourd'hui le symbole du lien profond qu'entretiennent les Orléanais avec le fleuve. Que ce soit en se promenant sur le quai qui s'avance vers la rive sud, lors d'un pique-nique au Parc maritime ou en admirant les bateaux de la marina et ceux au large, partout on y voit le fleuve qui s'étend, majestueux.



Son territoire a été reconnu comme paroisse dès 1679 et la municipalité fut quant à elle constituée en 1855. Plusieurs rassemblements annuels y sont organisés, dont la Fête nationale et l'événement l'Île en Blues qui attire de nombreux amateurs de musique. La municipalité de Saint-Laurent compte 1 694 résidents, dont 302 sont âgés de moins de 19 ans et 397 de 65 ans et plus. Elle accueille l'un des trois pavillons de l'École de l'Île-d'Orléans et met à la disposition des citoyens différentes installations de loisirs, telles qu'une salle communautaire, un terrain de jeux, un chalet des loisirs, un circuit d'entraînement en plein air, un sentier de ski de fond et un terrain de golf.

Situé à courte distance du pont de l'Île d'Orléans, Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans, avec ses nombreux attraits, offre aux familles et aux aînés un milieu de vie dynamique et accueillant.

PLAN D'ACTION DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-LAURENT-DE-L'ÎLE-D'ORLÉANS

HABITAT	Favoriser le maintien à domicile des aînés	Mettre à la disposition des aînés des moyens leur permettant de demeurer le plus longtemps possible dans leur résidence	•	•	•
		Favoriser le bon voisinage	•	•	•
	Développer le sentiment d'appartenance à la municipalité	Faire la promotion du programme «Une naissance, un livre»	•	•	•
		Maintenir et bonifier le processus d'accueil pour les nouveaux résidents	•	•	•
		Favoriser les activités intergénérationnelles	•	•	•
	Favoriser l'accessibilité à la propriété alternatives	Favoriser une offre d'hébergement diversifiée	•	•	•
TRANSPORT	Permettre aux piétons et aux cyclistes de circuler de façon plus sécuritaire	Permettre aux piétons et aux cyclistes de circuler de façon plus sécuritaire	•	•	•
		Développer des circuits de randonnées	•	•	•
		Identifier des moyens d'assurer les déplacements sécuritaires des élèves	•	•	•
	Bonifier l'offre de transport en commun	Soutenir PLUMobile dans sa mission	•	•	•
		Soutenir le comité transport de la Démarche Ici	•	•	•

SANTÉ	Intégrer les saines habitudes de vie à la politique familiale	Offrir des choix santé lors des activités municipales	•	•	•
		Mettre en place des environnements favorables aux saines habitudes de vie	•	•	•
		Encourager un mode de vie actif	•	•	•
ÉDUCATION	Poursuivre les partenariats avec l'école pour faire le lien avec la communauté	Intégrer la participation de l'école aux activités de la Municipalité	•	•	•
		Soutenir l'école dans ses initiatives	•	•	•
LOISIRS	Développer une offre de loisirs diversifiée et adaptée à tous	Développer une offre de loisirs diversifiée et adaptée à tous	•	•	•
	Favoriser les liens entre les citoyens	Optimiser l'utilisation des infrastructures municipales par les citoyens	•	•	•
MILIEU DE VIE	Améliorer les outils de communication municipaux	Améliorer les outils de communication actuels pour les rendre plus complets et conviviaux	•	•	•
	Lutter contre la pauvreté et l'exclusion	Soutenir l'ABIO dans sa mission	•	•	•
		Soutenir les organismes du milieu	•	•	•
	Favoriser l'épanouissement des enfants et adolescents dans la municipalité	Offrir des services et mettre en place des infrastructures dédiés aux enfants et adolescents	•	•	•
	Soutenir l'activité bénévole	Promouvoir l'implication sociale	•	•	•
	Améliorer l'accès aux lieux publics	Bonifier l'aménagement du coeur du village pour qu'il soit mieux adapté à tous	•	•	•
		Adapter les lieux publics aux personnes à mobilité réduite	•	•	•
	Assurer le suivi du plan d'action	Maintenir le poste de conseillère responsable des questions familiales et aînées	•	•	•
		Maintenir le poste de coordonnateur	•	•	•
		Maintenir un comité de suivi du plan d'action	•	•	•



La municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

Fondée en 1679, Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans a toujours été une municipalité dynamique, à l'affût des innovations et fidèle au passé, comme l'indique sa devise.



Située à l'entrée de l'île d'Orléans, Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans est la municipalité la plus populaire du territoire et celle où vivent le plus de familles de la MRC, soit 600 familles pour une population de 1 716 résidents permanents en 2023 (*Statistique Canada, estimations démographiques annuelles, mai 2024*). Les nombreuses installations sportives, un bâtiment de l'École de l'Île-d'Orléans, la bibliothèque Oscar-Ferland, le Centre de la petite enfance, le centre communautaire Logisport et le camp de jour Multisports permettent de répondre aux besoins des jeunes et ainsi leur offrir un cadre de vie actif, sécuritaire et dynamique.

En 2023, dans la municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans, on dénombrait 324 jeunes âgés de 19 ans et moins et 573 personnes âgées de 65 ans et plus. Les aînés peuvent quant à eux bénéficier de différentes offres de loisirs avec le groupe « Les aînés en action », ainsi que de différentes installations et activités leur étant destinées.

De nombreux commerces et points d'intérêts marquent le territoire dont l'Espace Félix-Leclerc, centre d'interprétation sur la vie et la carrière de cet illustre poète et l'église datant de 1717, soit la plus ancienne église rurale de la province. Plusieurs services offerts à l'ensemble des résidents de l'Île d'Orléans (familles et aînés) sont centralisés à Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans.

PLAN D'ACTION DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-PIERRE-DE-L'ÎLE-D'ORLÉANS

HABITAT	Favoriser une diversité d'habitat aux aînés selon les besoins	Soutenir les lieux d'habitation communautaires des aînés dans leurs offres de services (CHSLD et Villa des Bosquets)	•	•	•
		Encourager les organismes, associations et initiatives pour les aînés	•	•	•
		Répertorier et publiciser les services communautaires aux aînés	•	•	•
TRANSPORT	Encourager l'utilisation du transport collectif	Promouvoir l'offre de service de PLUMobile dans les communications de la Municipalité	•	•	•
		Favoriser un tarif préférentiel / maintenir la gratuité du service de transport collectif	•	•	•
	Favoriser la sécurité routière	Analyser l'acquisition potentielle d'une signalisation préventive mobile (afficheur de vitesse radar) pour diminuer les excès de vitesse	•	•	•
	Maintenir la sécurité des aires de circulation publiques	Entretenir les trottoirs	•	•	•
		Faire la gestion rigoureuse du service de déneigement des rues municipalisés	•	•	•
SANTÉ	Offrir une variété d'infrastructures pour encourager l'activité physique	Faire la réfection de la piscine municipale et des sanitaires	•	•	
		Faire la réfection de la patinoire municipale		•	•

ÉDUCATION	Soutenir les services éducatifs actuels	Collaborer avec la commission scolaire afin d'assurer le maintien des services du pavillon St-Pierre	•	•	•
		Offrir des locaux pour le service de garde scolaire et en assurer la maintenance	•	•	•
	Encourager la formation et la sensibilisation aux citoyens	Soutenir les initiatives du Comité consultatif en environnement (CCE)	•	•	•
		Sensibiliser les citoyens sur la sécurité et les mesures d'urgences (localisation et utilisation des défibrillateurs, sécurité incendie)	•	•	•
LOISIRS	Bonifier l'offre de services de la bibliothèque	Améliorer et diffuser les calendriers des activités de la bibliothèque (Heure de conte, club de lecture, conférences, une naissance, un livre, etc.)	•	•	•
		Bonifier et diversifier l'offre de prêt (livres, périodiques, films, cassettes, jeux de société, etc.)	•	•	•
	Favoriser les développements des loisirs culturels et sportifs ainsi que leur accessibilité	Maintenir une offre de loisirs diversifiée, adaptée à tous les citoyens	•	•	•
		Collaborer avec des partenaires (Accès-Loisirs, MDJ, autres municipalités, etc.)	•	•	•
MILIEU DE VIE	Bonifier les activités festives et rassembleuses pour les citoyens	Maintenir et bonifier les Fêtes municipales rassembleuses pour les citoyens	•	•	•
		Développer des activités thématiques (semaine de relâche, Pâques, Halloween) pour les familles	•	•	•
	Favoriser le développement d'espaces communautaires	Analyser les options de développement de sentiers de randonnée pédestre	•	•	•
		Favoriser l'aménagement de lieux de rassemblements communautaires (jeunes, aînés, intergénérationnels)	•	•	•



Conclusion et remerciements

Le renouvellement de la Politique de la famille et des aînés de la MRC de L'Île-d'Orléans a été l'occasion de mettre les forces des six municipalités à contribution vers un objectif commun pour le mieux-être des familles et des aînés d'ici. En s'engageant dans cette démarche, elles ont manifesté leur désir de mieux répondre aux besoins et aux réalités de leurs citoyens et d'offrir un environnement propice à l'épanouissement des enfants, des parents et des aînés. En privilégiant l'élaboration de sept plans d'action, la présente politique a permis de retenir des actions locales et d'autres plus globales afin de créer une synergie tout en maintenant les particularités villageoises.

Par leur contribution et leur mobilisation, les citoyens, les élus et employés municipaux, ainsi que les acteurs du milieu ont déjà commencé à donner vie à cette politique. L'implication de tous est garante de l'atteinte des objectifs et permettra d'améliorer le milieu de vie actuel au bénéfice des familles et des aînés. Cette démarche apporte un souffle nouveau dans les municipalités et engendrera de nouvelles initiatives porteuses, tant pour les générations actuelles que futures.

La MRC de L'Île-d'Orléans tient à remercier tous ceux et celles qui ont collaboré de près ou de loin à cette démarche constructive et participative dans le but d'assurer et d'améliorer la qualité de vie des familles et des aînés. Des remerciements sincères sont adressés aux élus des six conseils municipaux et de façon toute particulière à ceux et celles qui se sont impliqués au sein du comité de la politique de la famille et des aînés, contribuant ainsi à son succès.

COMITÉ DE LA POLITIQUE DE LA FAMILLE ET DES AÎNÉS

MRC de l'Île-d'Orléans	Mme Chantale Cormier, directrice générale Mme Véronique Gravel, coordonnatrice MADA
Municipalité de Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans	Marc-Antoine Turcotte, conseiller municipal
Municipalité de Sainte-Pétronille	M. Yves-André Beaulé, conseiller municipal
Municipalité de Sainte-François-de-l'Île-d'Orléans	M. Denis Blouin, conseiller municipal
Municipalité de Sainte-Jean-de-l'Île-d'Orléans	M. Luc Blouin, conseiller municipal
Municipalité de Sainte-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	M. Sylvain Delisle, directeur adjoint municipal
Municipalité de Sainte-Pierre-de-l'Île-d'Orléans	Mme Nancy Paquet, conseillère municipale Mme Véronique Mathieu, conseillère municipale





© Flora Photographie



© Adobe Stock



© Adobe Stock



La MRC de l'Île-d'Orléans, une île vivante !



MRC de L'Île-d'Orléans
2480, chemin Royal
Sainte-Famille (Québec) G0A 3P0
Téléphone : 418 829-1011
mrc.iledorleans.com